



Les nouveaux élus

p.6



Cycle de l'eau

p.19



Des Gorges de la Loire en passant par l'Espace VTT

p.24



Des actions pour les jeunes

p.26

## MANDAT 2020-2026 : Un projet partagé pour Loire Semène

Communauté de Communes Loire Semène

Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay • Saint-Ferréol-d'Auroure  
Pont-Salomon • La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours



CONCERTS  
THÉÂTRE  
EXPOSITIONS  
CONTES  
RENCONTRES  
SPECTACLES  
ATELIERS ARTISTIQUES

...  
**Les Tites Breilles**  
De septembre à mai

Retrouvez toutes les infos sur :  
[www.loire-semene.fr](http://www.loire-semene.fr)  
Rubrique > Saison culturelle



Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay • Saint-Ferréol-d'Auroure  
La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours • Pont-Salomon

**CONTES**

**Le Marathon du Conte**

Le 03/07  
De 10h et 21h

Gratuit  
Renseignements au 04 77 35 29 41

**SPECTACLE ENFANTS**

**Et si cette nuit...**

Le 15/06 à 10h30  
Bibliothèque PONT-SALOMON  
Renseignements au 04 77 54 27 49

Le 24/06 à 10h30  
Centre Socio-culturel LA-SEAUVE-SUR-SEMENE  
Renseignements au 04 77 35 34 15

**ATELIER**

Marie Dreux

Le 24/06 14h30

**Poterie**

Médiathèque SAINT-JUST-MALMONT



La stabilité de l'exécutif à la tête de Loire Semène nous a épargné l'immobilisme et la tentation du "détricotage" de ce qui avait été entrepris les années auparavant.

Bien au contraire, les élus ont été invités à travailler et à se projeter pour construire un projet et une vision de notre territoire, pour nos habitants, dans l'intérêt général.

Sachez que le destin individuel des uns et des autres importe peu et que notre

## Édito

seule motivation doit résider dans la mise en oeuvre d'un projet solidaire et équilibré au service de nos habitants, pour leur garantir un cadre de vie protégé et préservé.

Toute orientation, toute décision sera motivée par notre volonté de vivre, de travailler, de s'épanouir, de se divertir, de se cultiver au sein d'un territoire préservé et solidaire.

L'élaboration d'un Plan de Mandat est une oeuvre collective dans laquelle la parole du nouvel élu est précieuse et gage d'une certaine indépendance. J'ai souhaité, soutenu par le bureau communautaire, conduire une large concertation pour recueillir les aspirations, les envies, la vision de chacun.

Il apparait clairement que les élus sont très fiers de ce territoire qui dépasse les limites de leur propre commune. Nouveaux ou plus expérimentés, ils ont affirmé le souhait de s'inscrire dans la modernité sans trahir leur identité.

Ainsi, nous avons pu identifier des ambitions, une vision partagée et un sens commun à notre future action. Les élus ont bien compris qu'un Plan de Mandat reflétait un intérêt communautaire, une aventure commune, qui ne pouvait s'articuler par l'addition d'intérêts particuliers.

Ce Plan de Mandat affiche des ambitions à la hauteur des motivations, dont la mise en oeuvre sera conditionnée aux soutiens de nos partenaires mais également par notre capacité à dégager des marges de manœuvre financière.

Cette feuille de route, signe de notre engagement, constituera notre source d'inspiration.

**Frédéric GIRODET,**  
Président de la Communauté de Communes Loire Semène

## Sommaire

**LOIRE SEMÈNE INFOS**  
N° 22 | 2021

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**Frédéric GIRODET**

COORDINATION – RÉALISATION  
RÉDACTION  
**Service Communication**

PHOTOS, ILLUSTRATIONS  
**Communauté de Communes Loire Semène, Freepik, Pixabay, Vecteezy**

IMPRESSION  
**Imprimerie Déposé par Eole**

DIFFUSION  
**Coup de Pouce à l'Emploi**

DÉPÔT LÉGAL  
ISSN 1774 - 4326 - Tirage 10 000 ex.

POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.loire-semene.fr](http://www.loire-semene.fr)

|           |  |           |   |
|-----------|--|-----------|---|
| <b>4</b>  | <b>ACTUALITÉ</b><br>Les compétences de votre Communauté de Communes  | <b>20</b> | <b>ENVIRONNEMENT</b><br>SICTOM : des sujets majeurs à venir/ Plan Climat Air Energie Territorial  |
| <b>6</b>  | <b>VOS ÉLUS</b>  | <b>23</b> | <b>AMÉNAGEMENT</b><br>Votre Communauté de Communes engagée dans le programme "Habiter mieux"  |
| <b>10</b> | <b>LE MANDAT 2020/2026</b>   | <b>24</b> | <b>TOURISME</b><br>Les Gorges de la Loire, nouvelle destination!<br>Espace VTT Gorges de la Loire<br>Site d'escalade  |
| <b>12</b> | <b>FINANCES</b><br>Budget Principal / Investissement / Budgets annexes   | <b>26</b> | <b>PRÉVENTION</b><br>Sécurité et prévention : la force du travail en réseau   |
| <b>14</b> | <b>ÉCONOMIE</b><br>Un plan de soutien pour les entreprises   | <b>28</b> | <b>FAMILLE / JEUNESSE</b><br>Toutes les démarches possibles en ligne / Café des Parents : soutien à parentalité / Espace de Vie Sociale / Durant le confinement |
| <b>16</b> | <b>CULTURE</b><br>L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)<br>Des Artistes à portée de mots<br>"Couleur Corbeau"<br>"À très vite pour de nouvelles aventures..." | <b>31</b> | <b>TRAVAUX</b><br>Zone d'Activités Bramard  |
| <b>18</b> | <b>CYCLE DE L'EAU</b><br>Le Cycle de l'eau : des changements à venir   |           |   |



**PETITE-ENFANCE / ENFANCE**

- Crèches
- Accueils de loisirs
- Périscolaires
- Camps



**ÉCONOMIE**

- Aménagement et gestion de Zones d'Activités
- Aides aux commerçants et artisans
- Immobiliers locatifs pour les entreprises



**TOURISME**

- Office de tourisme
- Équipements et aménagements touristiques (espace trail, VTT, randonnée, escalade,...)

**CULTURE**

- Saison culturelle
- Réseau des médiathèques et des bibliothèques
- École de musique
- Éducation aux Arts et à la Culture
- Valorisation du petit patrimoine



**VOIRIES / BÂTIMENTS**

- Aménagement et entretien des voiries communautaires
- Équipements sportifs d'intérêt communautaire



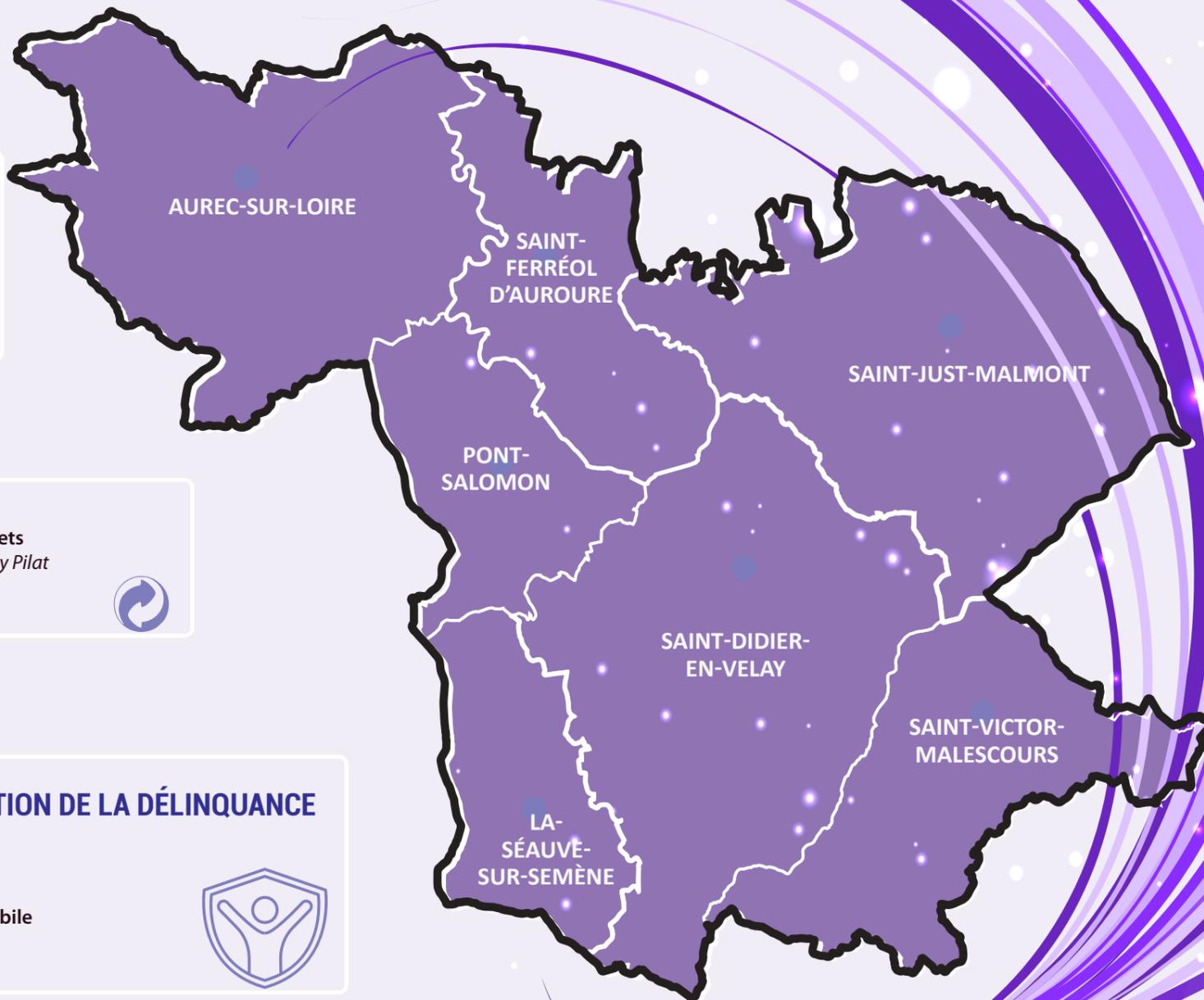
**DÉCHETS**

- Collecte et traitement des déchets
- Missions déléguées au SICTOM Velay Pilat



**JEUNESSE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

- Prévention
- Animations jeunes
- Gestion de la fourrière automobile



**CYCLE DE L'EAU**



- Assainissement collectif et individuel
- Eaux pluviales
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : Missions déléguées à l'EPAGE Loire Lignon pour le bassin versant de la Semène
- Eau potable

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Mission déléguée au PETR de la Jeune Loire
- Habitat
- Attractivité des centres bourgs
- Instruction des Permis de construire et des Déclarations de travaux : Missions déléguées au PETR de la Jeune Loire
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Aire de covoiturage



**FRÉDÉRIC GIRODET : PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**

"C'est en créant de la richesse qu'on parvient à la redistribuer." Il faut offrir à nos habitants un cadre de vie qualitatif avec de l'emploi, des services de qualités et la possibilité de s'épanouir, de se cultiver, de se divertir sur place. Notre Territoire est riche de sa diversité et de ses équilibres entre agriculture, dynamisme économique et touristique. Il nous appartient de consolider et de développer nos atouts en offrant à tous ceux qui souhaitent entreprendre de pouvoir trouver leur place chez nous.

**CLAUDE VIAL : 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'ENVIRONNEMENT, L'HABITAT ET DU TOURISME :**

"Ce qui m'intéresse c'est de mettre "ensemble", faire un rapport entre les territoires et les hommes." La force de notre territoire Loire Semène est le fait qu'il n'y ait pas de centralité. Avant, le commerce rendait le centre ville vivant, ce n'est plus le moteur à lui seul, il ne suffit pas. Il faut qu'il soit habité, qu'il y ait de la vie, de l'animation, des lieux sociaux et de la culture. Pour que le tourisme puisse faire du bien au territoire il doit être mesuré. Nous devons être attentifs sur cette légère baisse de population sur notre territoire, l'habitat ne s'est pas renouvelé suffisamment.

**MARTINE GINET : CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE À L'ATTRACTIVITÉ DES BOURGS :**

"Améliorer le quotidien des habitants de nos communes" Nous avons été retenus lors de notre participation à l'appel à manifestation d'intérêt de l'État «Petites villes de demain». Il y a 3 communes labellisées sur le territoire : Aurec sur Loire / Saint Didier en Velay / Saint Just Malmont mais nous allons travailler pour que l'ensemble des communes, y compris les 4 qui n'ont pas été labellisées, aient accès à ce dispositif.

**EMMANUEL SALGADO : 2<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES FINANCES ET DE LA MUTUALISATION :**

"Je crois beaucoup en la solidarité entre les territoires." Il faut apporter une vision claire concernant les finances, il est aussi important de connaître les ressources. La mutualisation, c'est en premier lieu, une façon de penser, une volonté à avoir. Il faut prendre l'habitude de travailler ensemble. Avoir ces commissions est épanouissant pour moi, cela m'oblige à avoir une vue d'ensemble sur tous les domaines. On ne peut imaginer un projet sans devoir travailler ensemble, tout est lié.

**ROLAND RIVET : 3<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA COMMUNICATION :**

"La culture pour et avec les habitants !" La culture ce n'est pas simplement une saison culturelle avec des spectacles ou des manifestations, c'est aussi un réseau de bibliothèques, une école de musique et l'éducation aux Arts et à la Culture dans nos écoles. Mon vœu pour la commission culture est qu'elle soit portée par la volonté de participation. Le but étant de faire rayonner les richesses de notre territoire, à travers nos artistes locaux, nos associations, les professionnels et les bénévoles qui transmettent ce goût du partage culturel. La Communauté de Communes se doit d'être fédératrice d'idées et de partage commun au service de sa population.

**DANIEL DURIEUX : 4<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, VOIRIES ET SIG:**

"Je souhaite que nos routes et bâtiments communautaires soient à l'image de notre territoire où il fait bon vivre." Savez-vous qu'il existe des routes communales, communautaires, départementales et même nationales ? Il est, en effet, important de connaître la gestion de chacune d'entre elles. Mes priorités concernant ce mandat sont l'entretien de nos voiries et de nos bâtiments. De plus, nous avons lancé une étude afin de repérer les bâtiments communautaires énergivores et ainsi rester sensibles à l'économie d'énergie. Nous devons étudier la mutualisation du matériel de manière efficiente.

**BRUNO MARCON : 5<sup>ÈME</sup> Vice-Président  
EN CHARGE DE LA FAMILLE, L'ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉVENTION DE LA  
DÉLINQUANCE :**

"Le centre de nos préoccupations doit être axé sur l'optimisation des services aux familles de ce territoire". La gestion de proximité doit être le credo de cette commission. Le service enfance jeunesse peut se prévaloir d'être force d'attraction de notre territoire. Dans l'intérêt des familles, le bon équilibre entre les structures privées et publiques doit être recherché. Ma priorité est de veiller à ce que le service petite enfance soit rendu de manière équitable sur l'ensemble des Communes de la Communauté de Communes Loire Semène. La prévention de la délinquance (C.I.S.P.D) doit permettre un accompagnement des jeunes vers la citoyenneté avec ses devoirs et ses obligations.

**NATHALIE JOLIVET : CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE  
DÉLÉGUÉE AU C.I.S.P.D (CONSEIL INTERCOMMUNAL DE  
SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE) :**

"Les actions du CISP.D visent à apprendre à vivre ensemble, à faire société. Il s'agit d'accompagner les jeunes du territoire à devenir des citoyens responsables et impliqués". La Communauté de Communes propose un grand nombre d'activités et d'animations mais nous devons développer plus encore la logique d'aller vers, la médiation et l'éducation à la citoyenneté. Une équipe de professionnels intervient sur le territoire, il s'agit de lui donner encore plus de visibilité et de valoriser le travail effectué. C'est un véritable enjeu politique que de donner les moyens aux jeunes de s'épanouir dans le respect des règles.

**CHRISTINE BONNEFOY : CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE  
DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE - PETITE-ENFANCE :**

"Le citoyen de demain c'est le jeune d'aujourd'hui, avec de bonnes bases, des attentions particulières et un accompagnement." Il est important de prendre conscience que les besoins des familles ont évolué au fil des années et qu'ils ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Il faut pour cela définir des objectifs clairs, qui peuvent être largement à notre portée, en rencontrant régulièrement les différents partenaires et les professionnels de proximité. Un effort sur la communication des actions engagées devra également être réalisé auprès des familles.

**YVES BOMPIUS : 6<sup>ÈME</sup> Vice-Président  
EN CHARGE DU CYCLE DE L'EAU :**

"Se regrouper pour mieux gérer." Le Cycle de l'eau : c'est rendre un même service à tous les habitants de la Communauté de Communes Loire Semène, tant en eau potable qu'en assainissement et conserver un service de proximité. Nous avons un programme très ambitieux de 1 280 000€ de travaux prévus rien que pour l'assainissement en 2021. Il faut essayer de tendre vers une tarification unitaire et se projeter plus loin; prévoir des inter-connexions de réseaux qui apporteront de la sécurité, des ressources et qui pourront aussi permettre de diminuer certain coût de fonctionnement.

Les élus du Conseil Communautaire



Florence TEYSSIER  
Aurec-sur-Loire



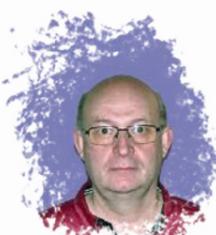
Pascal HAURY  
Aurec-sur-Loire



Sébastien ARNAUD  
Aurec-sur-Loire



Joëlle GOMEZ  
Aurec-sur-Loire



Yvon VALEYRE  
Aurec-sur-Loire



Josianne JANISSET  
Aurec-sur-Loire



Joseph BUGNAZET  
Saint-Just-Malmont



Anne VINSON  
Saint-Just-Malmont



Louis COSENTINO  
Saint-Just-Malmont



Odile PRADIER  
Saint-Just-Malmont



André MOLLE  
Saint-Just-Malmont



Bruno DUFAURE DE CITRES  
Saint-Didier-en-Velay



Marylène MANCINI  
Saint-Didier-en-Velay



Julie TARERLAT  
Saint-Didier-en-Velay



Patricia VILLEVIEILLE  
Saint-Ferréol-d'Auroure



Jean-Pierre  
CHEVALIER-DREVON  
Saint-Ferréol-d'Auroure



Lila BENABDESLAM  
Saint-Ferréol-d'Auroure



Nadia ADJERIOU  
Pont-Salomon



François MARCEAU  
Pont-Salomon



Christine SANDRON  
La Séauve-sur-Semène



Elisabeth ROYON  
Saint-Victor-Malescours

UN PROJET PARTAGÉ  
POUR LOIRE SEMÈNE

+Source de sens

ET CONCRÈTEMENT ?

Focus sur des **actions qui seront menées** en faveur de la transition **économique, écologique** et **numérique**.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ✓ Devenir un territoire à **énergie positive** au travers d'un Plan Climat
- ✓ Sécuriser l'alimentation en **eau potable**
- ✓ Mieux connaître les **risques d'inondation** pour mieux agir
- ...



TRANSITION NUMÉRIQUE

- ✓ Accompagner à l'utilisation des **nouvelles technologies**
- ✓ Aller plus loin dans la mise à disposition de **services publics en ligne**
- ✓ Renforcer l'usage du numérique pour une **communication de proximité**
- ...



TRANSITION ÉCONOMIQUE

- ✓ Proposer du foncier et de l'immobilier d'entreprise pour **créer de l'emploi**
- ✓ Redynamiser les centres-bourgs et favoriser les **commerces de proximité**
- ✓ Accompagner financièrement l'installation et le **développement des entreprises**
- ...

+ SOURCE D'AVENIR

Source de débat

Plan de Mandat 2020-2026

Après installation du Conseil Communautaire, les premières actions entreprises par les élus comportaient notamment l'écriture d'une feuille de route pour ce nouveau mandat.

Le plan de mandat 2020-2026 est l'aboutissement d'une réflexion qui s'est appuyée sur plusieurs temps de travaux et de concertation avec les 75 élus. Après ce travail participatif, la feuille de route a été validée à l'unanimité en Conseil Communautaire le 15 décembre 2020.

**TEMPS 1** : une séance collective pour entrer dans la démarche et bâtir une vision commune

**TEMPS 2** : sept commissions thématiques pour préciser les enjeux et les priorités du mandat

**TEMPS 3** : une enquête pour partager les défis du mandat et les prioriser

Le plan de mandat reflète la vision de la collectivité pour le territoire et ses acteurs : habitants, acteurs économiques, associations, ...

69 défis, à des niveaux de maturité différents, ont émergé. Certains sont à mettre en œuvre rapidement, d'autres sont à étudier et enfin certains restent à débattre.

Retrouvez les défis qui nous attendent pour les prochaines années sur [WWW.LOIRE-SEMENE.FR](http://WWW.LOIRE-SEMENE.FR)

Agir sur notre bien commun

SOURCE DE PÉRENNITÉ

- + Mener une **politique ambitieuse de l'eau** autour de son cycle : du milieu naturel à l'assainissement
- + Structurer notre **attractivité** autour de pôles dynamiques et innovants (vivre, travailler, se divertir, se déplacer, consommer sur notre territoire)
- + Engager une **politique ambitieuse pour le climat**
- + Valoriser notre **territoire** dans le cadre de la politique touristique de la Destination : Gorges de la Loire

Agir pour tous nos acteurs

SOURCE DE DYNAMISME

- + Prévenir les situations de **décrochage** dans une logique de médiation
- + Répondre aux **besoins des familles** dans un souci d'accessibilité et d'équité
- + Permettre l'**épanouissement des habitants** au travers de politiques culturelles et de loisirs
- + Conforter notre **position** d'un territoire à l'économie ambitieuse, innovante et variée, source d'un développement pérenne

Agir ensemble

RE-SOURCE

- + Gérer durablement le **patrimoine** communautaire
- + Mieux **communiquer**
- + Définir les **moyens (humains, financiers, techniques) de faire mieux** et plus, tous ensemble

Notre socle commun  
SOURCE D'ÉQUILIBRE

« Loire Semène » est constitué de nombreux équilibres qu'il conviendra de préserver dans les années à venir.

ENTRE :

TRADITIONS ET INNOVATIONS | RURALITÉ ET INFLUENCE DES BASSINS URBAINS | PROJETS COMMUNAUTAIRES ET PROXIMITÉ DES COMMUNES

Source de réussite

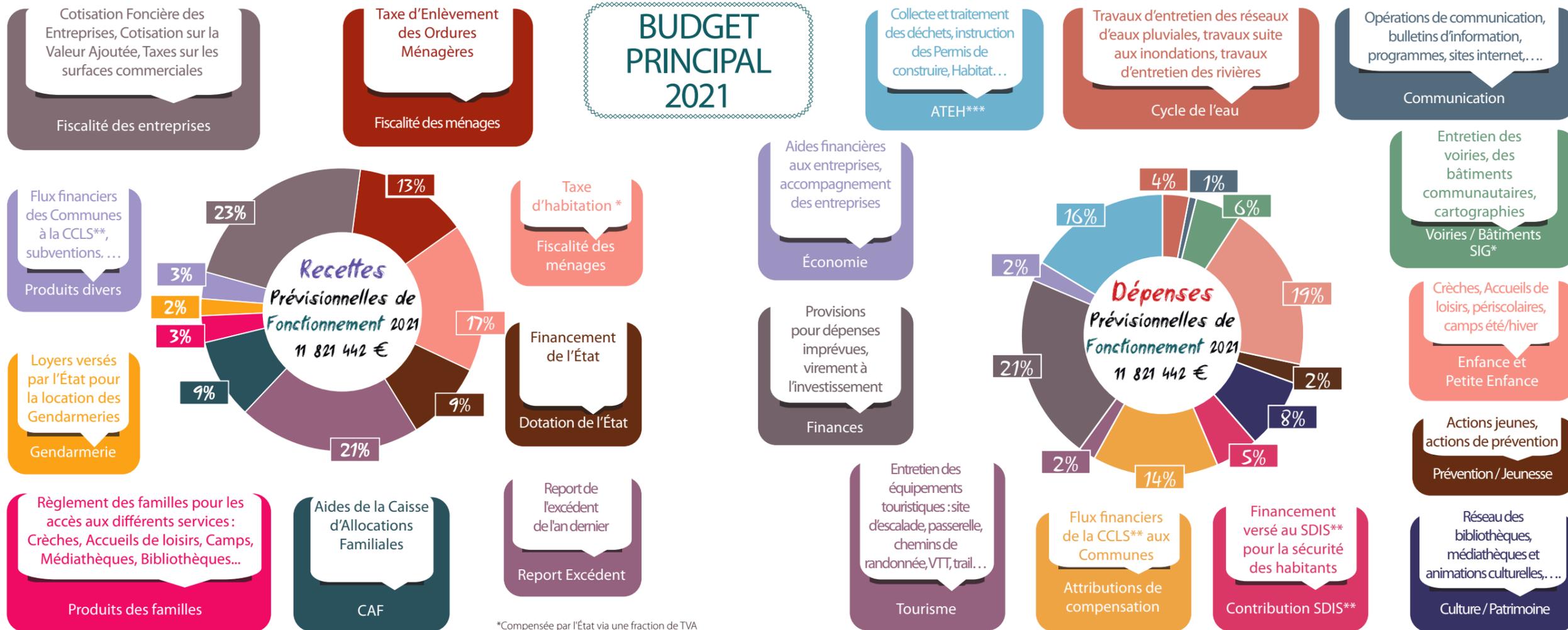
## FONCTIONNEMENT

### Pourquoi un budget prévisionnel ?

Le budget des collectivités se présente en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. Comme pour les ménages, la collectivité prévoit pour l'année à venir des recettes et des dépenses. En fin d'année, elle compare les prévisions aux réalités.

### Pourquoi il existe des flux financiers entre la Communauté de Communes et les Communes ?

La Communauté de Communes Loire Semène perçoit de la fiscalité en lieu et place des Communes mais exerce également des compétences à leur place qui ont un coût. La différence entre les deux génère ces flux financiers que l'on appelle attribution de compensation, « les bons comptes faisant les bons amis ! »



\*Compensée par l'État via une fraction de TVA  
 \*\* CCLS : Communauté de Communes Loire Semène  
 \*\*\* ATEH : Aménagement du Territoire, Environnement et Habitat  
 \* SIG : Système d'Information Géographique  
 \*\* SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

## BUDGETS ANNEXES

### Fonctionnement Investissement

Pourquoi un budget général et des budgets annexes ?

Les budgets annexes, distincts du budget principal, sont établis pour des services spécifiques comme l'eau, l'assainissement, les usines relais, ... Cela permet d'établir le coût réel d'un service et déterminer le prix à payer par les utilisateurs. Cela « individualise » le service.



## INVESTISSEMENT 2020/2026

L'année 2021 est une année particulière, elle est consacrée au chiffrage des différents projets programmés sur la période 2020-2026, par le lancement des études de maîtrise d'œuvre nécessaires à la préparation des travaux ET à la finalisation des travaux engagés sous le précédent mandat.

En effet, pour les dépenses d'investissement, elles seront guidées par le Plan de mandat 2020-2026 voté le 15 décembre 2020 par les élus communautaires. D'ores et déjà, plus de 18 millions d'euros d'investissement sont prévus sur les différentes compétences communautaires.



## Un plan de soutien pour les entreprises de Loire Semène

Dès le 15 mai 2020, en pleine crise sanitaire, économique et sociale, les élus communautaires ont déployé un plan de soutien ambitieux de 180 000 € pour les entrepreneurs locaux afin de maintenir l'activité, les services et les commerces de proximité.

Pour adapter l'accompagnement financier de la collectivité aux profils très variés des entreprises, plusieurs dispositifs ont été imaginés. En effet, **ce plan de soutien est composé de quatre dispositifs** en fonction de l'activité exercée, de la situation locative des entreprises ainsi que l'impact de la crise sur le Chiffre d'Affaires de la société.

Ces 4 dispositifs représentent aujourd'hui environ 180 000 € dont 80% sont des aides directes (20% sont des avances remboursables).

- 1 Aide aux entreprises accueillant du public ayant subi une fermeture administrative ou ayant été très impactées par le confinement.
- 2 Aide aux artisans ayant été impactés par le confinement.
- 3 Aide aux locataires des pépinières d'entreprises de la Communauté de Communes.
- 4 Aide aux micro-entreprises et associations par l'intermédiaire de la participation au Fonds Région Unie mis en oeuvre par la Région Auvergne Rhône Alpes. <https://ambitioneco.auvergnerrhonealpes.fr>

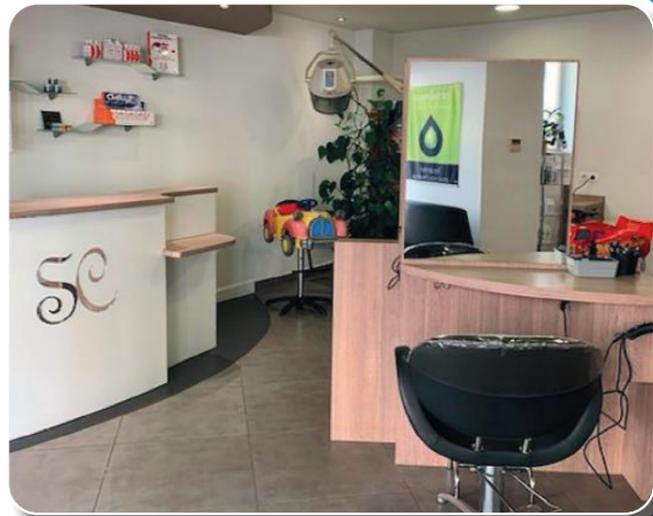
### La parole aux entreprises...

"Suite aux deux confinements, j'ai dû faire preuve d'une certaine adaptabilité pour intégrer les normes sanitaires imposées. Aujourd'hui la situation sanitaire s'améliore progressivement et ma clientèle est restée fidèle.

J'ai sollicité deux aides : celles de l'État et de Loire Semène. Grâce à ces attributions et à ma trésorerie, j'ai pu maintenir mon activité dans la durée.

L'accompagnement de Loire Semène me confirme que les élus locaux sont attachés au commerce local. Encore merci pour cette aide qui correspond à deux mois de loyer."

Sophie Coiff' - Aurec sur Loire



## Quelques chiffres...

- 100 Plus d'une centaine d'entreprises aidées dans le cadre de ce plan de soutien Loire Semène.
- 7 7 entreprises locataires des bâtiments communautaires ont bénéficié de deux mois d'exonération de loyer soit un effort de 15 000 €.
- 80 Plus de 80 établissements recevant du public contraints à la fermeture ou très impactés par le confinement ont bénéficié d'une aide de la Communauté de Communes Loire Semène pour un total de 65 000 €.
- 730 € Une moyenne de 730 € par entreprise aidée, l'objectif des élus est d'alléger la charge fixe liée au local professionnel des TPE (Très Petites Entreprises) lourdement impactées.
- 21 21 restaurateurs (sur 22 sur Loire Semène) ont fait la demande et obtenu l'accompagnement financier de Loire Semène.
- 85% 85 % des salons de coiffure ont sollicité l'aide communautaire représentant en moyenne 650 €.

### La parole aux entreprises...

"Je remercie Loire Semène, le Département et l'État qui m'ont accompagné financièrement lors des périodes de fermetures administratives.

J'ai décidé après le 1er confinement de faire des travaux d'aménagement de mon restaurant. J'ai pu rafraîchir le cellier ainsi que la salle du bar, j'ai aussi agrandi la cuisine.

La création d'une terrasse sur pilotis à l'arrière ainsi qu'un terrain de pétanque vont permettre à mes clients de passer d'agréables moments après ce déconfinement."

Bar/Restaurant Le Grand Galop - Saint-Just-Malmont



## Une aide départementale également...

Sur le modèle de l'aide déployée par la Communauté de Communes Loire Semène, une aide départementale vient compléter le Plan de soutien communautaire.

Elle permet d'accompagner les professionnels comme les hôtels, les cafés, les restaurants, les acteurs du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture.

**Cette aide à l'immobilier est valable jusqu'au 30 Juin 2021. Elle se mobilise directement sur la plateforme :**

<https://aideseconomiques.hauteloire.fr>

### Du nouveau...

La Communauté de Communes Loire Semène co-finance cette aide départementale permettant ainsi aux professionnels de son territoire d'accéder au dispositif.

## Info dernière minute...

Les entreprises n'ayant pas mobilisé les dispositifs communautaires peuvent toujours effectuer une demande d'éligibilité à l'adresse suivante :

[plancovideco@loire-semene.fr](mailto:plancovideco@loire-semene.fr)

## L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

En 2018, la Communauté de Communes Loire Semène a signé une convention pour favoriser l'accès aux arts et à la culture sur son territoire. L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) soutient l'émergence de projets fédérateurs et pluridisciplinaires, qui valorisent le patrimoine local autour d'une thématique annuelle.

Le programme EAC est élaboré et soutenu financièrement par les signataires de la convention :



### Quels types de projets ?

#### 2018-2019 - Territoire et Identité

340 élèves de Cycle 3 ont suivi des parcours d'arts plastiques, de chant, de musique ou de théâtre pour aborder le patrimoine historique et industriel. Les habitants ont pu assister gratuitement à vingt représentations d'un spectacle drôle et poétique.

#### 2019-2020 - Le patrimoine naturel comme expérience artistique

330 élèves ont abordé le patrimoine naturel local à travers le livre, le street art, l'art plastique et la musique : une véritable ode à la nature artistique !

En parallèle : une compagnie a travaillé avec les habitants autour des forges par la danse et la vidéo. Un artiste plasticien en résidence a présenté sa sculpture réalisée sur le territoire; des ateliers d'éducation à l'image auprès des plus jeunes.

#### 2020-2021 - Récits de territoire : contes et légendes locales

Une collecte citoyenne a eu lieu pour recueillir des paroles d'habitants. S'inspirant de ces récits, de contes et de légendes locales, cinq projets ont émergé: contes radiophoniques, contes micro-mappés, contes en livre, contes en scène, contes au cinéma.

**Démocratiser la culture : l'Éducation Artistique et Culturelle soutient des projets de découverte culturelle et de pratiques artistiques afin de favoriser la rencontre avec les habitants; l'expérience spectateur pour les plus jeunes; la participation aux projets de création (réalisation de livres, d'expositions, de fresques, de spectacles, de courts-métrages, de podcasts...); des ateliers-découverte...**

L'objectif est de proposer des projets originaux, attractifs, qualitatifs et adaptés aux attentes des différents publics !

### Pour qui ?

Les actions culturelles développées dans le cadre de l'EAC s'adressent à l'ensemble des habitants.

Certains publics sont cependant prioritaires :



### Comment ?

Selon les projets, les publics sont invités à découvrir des lieux de mémoire, s'initier à une discipline artistique ou participer à un travail de création avec des artistes.

Le maître-mot ? Médiation culturelle !

**En trois ans, près de 1 000 enfants scolarisés ont participé à un projet EAC !**

## Des artistes à portée de mots...

Dans le cadre de notre saison culturelle sur le thème du « Vivre ensemble », nous avons eu le plaisir d'accueillir une résidence d'artistes en partenariat avec la maison d'édition « Couleur Corbeau ».

C'est une maison d'édition jeunesse qui édite des albums, avec des sujets et graphismes différents, afin de sensibiliser les enfants et leurs parents au monde qui les entoure.

Ainsi le conteur **Corbeau** et l'illustrateur **Christian Offroy** sont venus à la rencontre des différents publics de la Communauté de Communes du 23 au 26 février 2021 au travers de temps d'échanges dans les écoles, d'ateliers d'écriture et de dessins.



Suite aux mesures sanitaires, la séance de dédicaces a été remplacée par des bons de commande : près de 200 livres ont été dédiés.



### La parole au conteur...

« Savez-vous que pour écrire mes histoires, je m'inspire d'une tribu Amérindienne : les Lakotas. Voilà 25 ans que je les étudie »

J'invite les enfants à croire en eux et en leurs rêves.

Corbeau conteur de « Couleur Corbeau »

## « À très vite pour de nouvelles aventures... »



Les Tites Z'Oreilles vont bientôt souffler leur **10<sup>ème</sup> bougie** et restent toujours un moment privilégié autour de la littérature jeunesse.

Au détour d'une histoire, d'un conte, d'une musique... petits et grands sont invités à s'évader le temps d'une séance.

Ces rendez-vous réguliers sont proposés sur l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de Loire Semène. Une séance pour les 3-6 ans et l'autre pour les 6-11 ans.

Nouveauté : Les Tites Z'Oreilles se sont adaptées à la crise sanitaire, désormais des histoires numériques sont proposées régulièrement sur **Youtube** afin de garder le lien.

Nouveautés, des coups de cœur ou des grands classiques... chaque histoire à sa place !!!



Viens vite t'abonner à la chaîne You Tube de **Loire Semène** et découvre toutes nos vidéos.



## Le Cycle de l'eau

La commission "Cycle de l'eau" a pour but de gérer la totalité de ce cycle précieux de la ressource en eau : du captage de l'eau au rejet dans les rivières après traitement, y compris l'aménagement et l'entretien des cours d'eau.

| Bassin versant SEMÈNE   |   | Bassin versant ONDAINE LIZERON   |  |
|---|---|--|--|
| EPAGE * Loire Lignon  |   | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE<br>En collaboration avec Saint-Étienne Métropole   |  |
| <b>GEMA</b><br>GEstion des Milieux Aquatiques   | <b>PI</b><br>Prévention des Inondations   | <b>GEMA</b><br>GEstion des Milieux Aquatiques  | <b>PI</b><br>Prévention des Inondations  |
| <b>Exemples d'actions</b><br>• pose de clôture pour éviter le piétinement des cours d'eau par les animaux.<br>• préservation des zones humides par coupe de résineux, par suppression des drainages,... | <b>Exemples d'actions</b><br>• étude inondation au niveau de l'EPAGE (17 Communautés de Communes dont Loire Semène).<br>• étude inondation sur les ruissellements temporaires et les petits cours d'eau de la CCLS.** | <b>Exemples d'actions</b><br>• restauration de la continuité écologique: enlèvement des seuils, ...<br>• renaturation des bords de berges par des plantes adaptées (Hélophytes...) | <b>Exemples d'actions</b><br>• découverte du cours d'eau le Sambalou (enlèvement des buses).<br>• aménagement de zones d'expansion de crues. |

\* Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
\*\* Communauté de Communes Loire Semène



Diverses analyses sont réalisées afin de contrôler la qualité des rejets en milieu naturel ainsi que des cours d'eau. Le département procède régulièrement à des visites de contrôle des stations de traitement.

### Info dernière minute...

La Communauté de Communes Loire Semène a décidé de ne pas faire porter à l'utilisateur le coût de la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), malgré l'absence de financement de l'État suite à leur transfert de compétence.

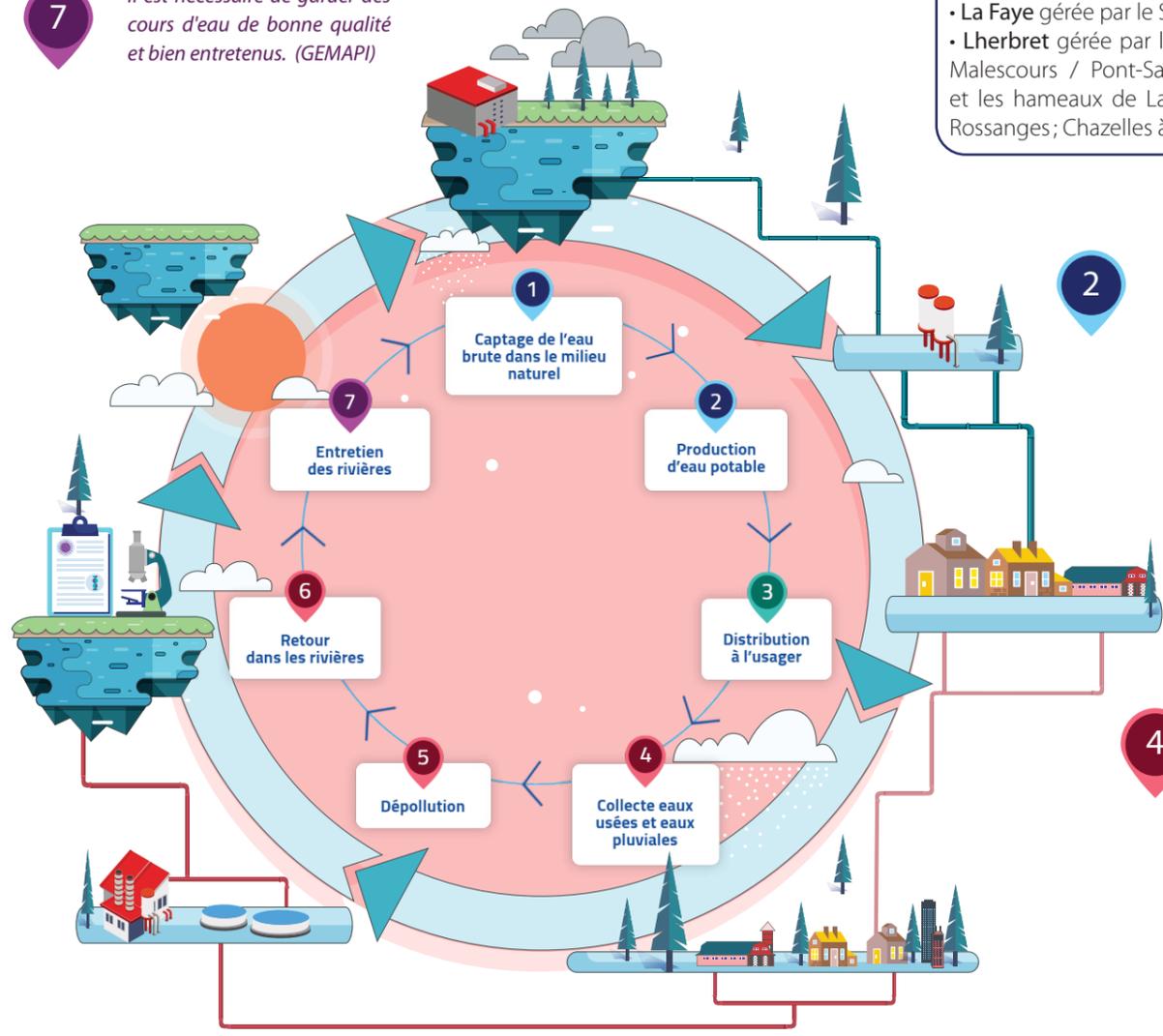
1 L'eau est puisée dans une ressource naturelle : source, rivière, nappe souterraine. Une pompe est installée pour l'aspirer : c'est le captage.

Lancement de l'étude de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable : L'étude va permettre d'étudier la possibilité d'interconnexion des trois stations de potabilisation de Loire Semène.

**Les stations de traitement d'eau potable de Loire Semène**

- La Clare gérée par Véolia, dessert La-Séauve-sur-Semène et Saint-Didier-en-Velay.
- La Faye gérée par le Syndicat des eaux Loire/Lignon alimente Aurec-sur-Loire.
- Lherbret gérée par le Syndicat des eaux de la Semène, dessert Saint-Victor-Malescours / Pont-Salomon / Saint-Ferréol-d'Auroure / Saint-Just-Malmont et les hameaux de La Granges du Bois; Les Petites Rossanges; Les Grandes Rossanges; Chazelles à Saint-Didier-en-Velay

7 Il est nécessaire de garder des cours d'eau de bonne qualité et bien entretenus. (GEMAPI)



2 L'eau est acheminée vers une unité de traitement d'eau potable si nécessaire. Certaines eaux souterraines, bien protégées des pollutions nécessitent une simple désinfection. Dans cette unité, l'eau subit des traitements pour la débarrasser de ses impuretés. Une fois ces traitements effectués, l'eau est potable.

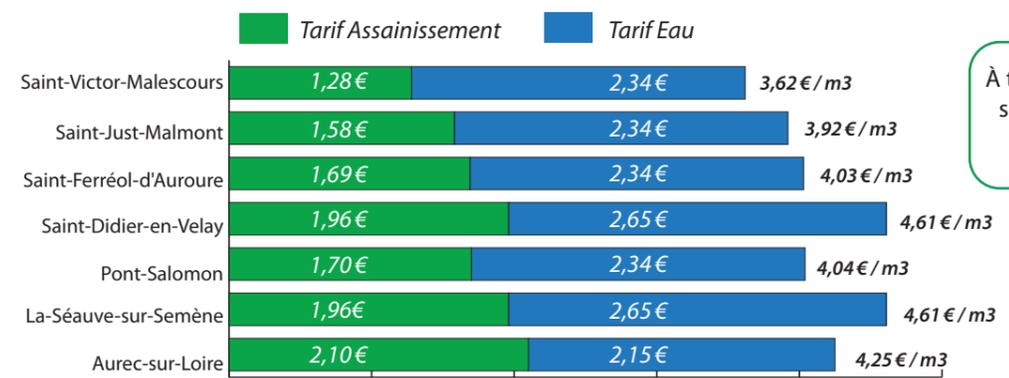
3 À la sortie de l'unité, l'eau est analysée et contrôlée. Elle est ensuite stockée dans les réservoirs ou châteaux d'eau, puis acheminée par un réseau de canalisations jusque dans les habitations.

4 Après utilisation par les habitants, les eaux usées sont rejetées via les lavabos, les baignoires, les douches, les sorties des machines à laver et les wc, dans des canalisations d'assainissement qui les acheminent vers une station de traitement des eaux usées.

5 Les eaux usées sont alors épurées avant d'être rejetées dans un cours d'eau. C'est l'étape de traitement des eaux: relevage, dégrillage, traitement biologique en bassin d'aération puis clarification.

**Les stations d'épuration de Loire Semène**

- Boes activées : Pont-Salomon/Saint-Ferréol-d'Auroure / Saint-Just-Malmont / Aurec-sur-Loire / La Séauve-sur-Semène / Saint-Didier-en-Velay
- Lagunes : Saint-Victor-Malescours / Saint-Didier-en-Velay
- Filtres plantés de roseaux : Saint-Just-Malmont / Aurec-sur-Loire
- Biofiltre : Saint-Didier-en-Velay
- Lits bactériens : Saint-Ferréol-d'Auroure



\* Tarif au 01 juillet 2021 pour une facture de 120m3

À terme un même service pour un même coût.

## Une phase d'analyse et de travail commence pour le SICTOM sur des sujets majeurs à plus ou moins court terme.

L'équipe exécutive du SICTOM Velay Pilat a été élue sur un projet de mandat : Réfléchir à la mise en place d'une tarification incitative pour la collecte des ordures ménagères. Ce projet répond à un des objectifs primordiaux de ce mandat qui est de maîtriser le coût du service.

### OBJECTIF 2023 : 2 leviers pour maîtriser les coûts

BAISSE DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES : UN CHANGEMENT DANS NOS HABITUDES.

UNE SIMPLIFICATION DU TRI ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE.



Afin de parvenir à une baisse conséquente des tonnages d'ordures ménagères jetés dans le bac vert, les élus du SICTOM étudient la possibilité de mettre en place une tarification incitative du service de collecte et de traitement des déchets. Ce nouveau mode de financement, beaucoup plus équitable, suppose que chaque foyer paye en fonction de la quantité de déchets qu'il jette dans le bac vert.

Aujourd'hui, la collecte et le traitement des déchets sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est basée sur la taxe foncière. Cela ne reflète en rien la quantité de déchets produits.

**Plus on trie ses déchets, plus on est vigilant sur ses habitudes de consommation, plus on évite le gaspillage, moins la facture est élevée. Les usagers fonctionnent ainsi depuis des décennies avec l'eau, l'électricité et le gaz. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi avec l'utilisation du service de collecte et de traitement des déchets ?**

Le SICTOM intervient depuis plusieurs années auprès des futurs citoyens dans les établissements scolaires en proposant des animations mettant en avant la réduction des déchets. Malheureusement la sensibilisation et la prévention ne suffisent plus à faire baisser sensiblement les tonnages d'ordures ménagères. Encore 30 % des emballages valorisables ne sont pas triés. 30 % de nos déchets sont alimentaires et pourraient être compostés.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, obligera tôt ou tard les collectivités à adopter cette tarification. S'engager dès à présent dans cette démarche garantit de prétendre à des aides financières de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région.

Afin de maîtriser les coûts, un deuxième levier consiste à simplifier et optimiser la collecte sélective. Les consignes de TRI vont évoluer.

En 2023, les usagers pourront déposer dans le bac jaune et les colonnes l'ensemble des emballages. Nous serons en mesure de recycler les pots de yaourt, les films et les barquettes alimentaires...

Il faut anticiper cette simplification du geste de tri en adaptant le nombre et le volume des bacs/colonnes permettant d'accueillir les déchets recyclables supplémentaires.

Cette évolution des consignes va participer à la baisse des tonnages d'ordures ménagères. Pour poursuivre cette simplification du geste de tri, les consignes vont être harmonisées sur le territoire du SICTOM : un même geste pour toutes les communes !



### DES CHARGES FINANCIÈRES EN AUGMENTATION CONSTANTE



Les mesures permettant une maîtrise des coûts sont d'autant plus importantes que le SICTOM va devoir faire face à une augmentation des dépenses couplée à une diminution des recettes :

#### DES RECETTES EN MOINS

- Les recettes liées à la vente des matériaux issus du tri des administrés, ne cessent de baisser. Certains matériaux comme le carton n'ont plus aucune valeur marchande et coûteront à terme de l'argent à la collectivité, au lieu d'en rapporter.
- Le SICTOM a bénéficié des « contrats d'accompagnement à l'embauche » mais ce type de contrat se raréfie, faute de financement de l'État. (1 salarié sur 4 était en contrat aidé en 2018)



Ces changements importants permettent de répondre aux grands enjeux environnementaux et amènent plus de justice dans la facturation aux usagers.

C'est grâce à la mobilisation de tous que les défis pourront être relevés.

#### DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN PLUS.

- La taxe générale sur les activités polluantes que le SICTOM doit reverser aux services de l'État sur chaque tonne enfouie à St Just Malmont ne cesse quant à elle d'augmenter. Il s'agit des Déchets Industriels Banals et des déchets ultimes des déchetteries. (Les ordures ménagères étant traitées à l'ATRIOM à Polignac)
- Le coût de tri et de traitement des déchets valorisables et des ordures ménagères va continuer d'augmenter dans les prochaines années.

• Le SICTOM devra obligatoirement procéder à des travaux réglementaires de mise aux normes de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Saint-Just-Malmont. 150 000 € de travaux de sécurisation sont prévus permettant de renforcer la protection de l'environnement en 2021.

• Le SICTOM va procéder à la construction d'un quai de transfert, d'un montant de 560 000 € HT, sur le site de Saint-Just-Malmont pour permettre de décharger les camions poubelles de manière optimale en vue du transfert des déchets jusqu'à l'usine ALTRIOM.

## Une expérimentation en cours avec 9 agriculteurs

Une expérimentation est actuellement en cours pour mettre en place un partenariat avec les agriculteurs.

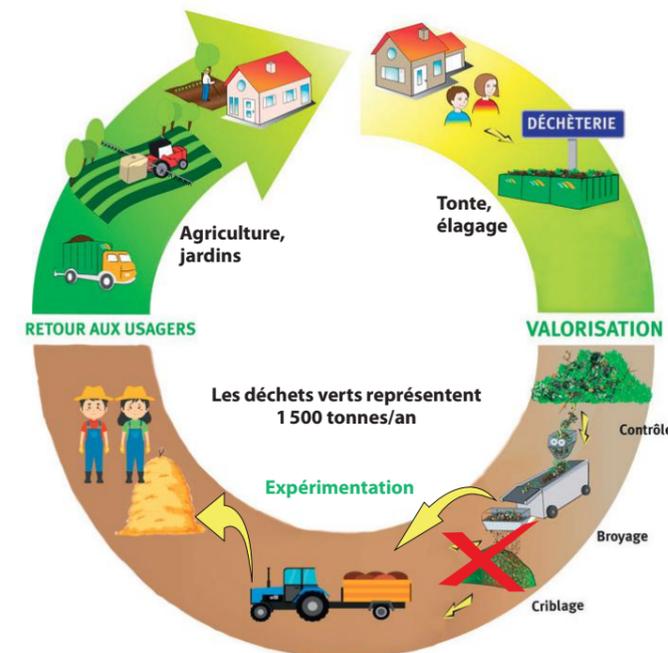
• 9 agriculteurs sur le territoire participent au projet.

Ce dernier consiste à mettre à disposition des agriculteurs du broyat issu des déchets verts des déchetteries afin qu'ils puissent l'utiliser en litière à la place de la paille ou en co-compostage (mélange de fumier et de broyat).

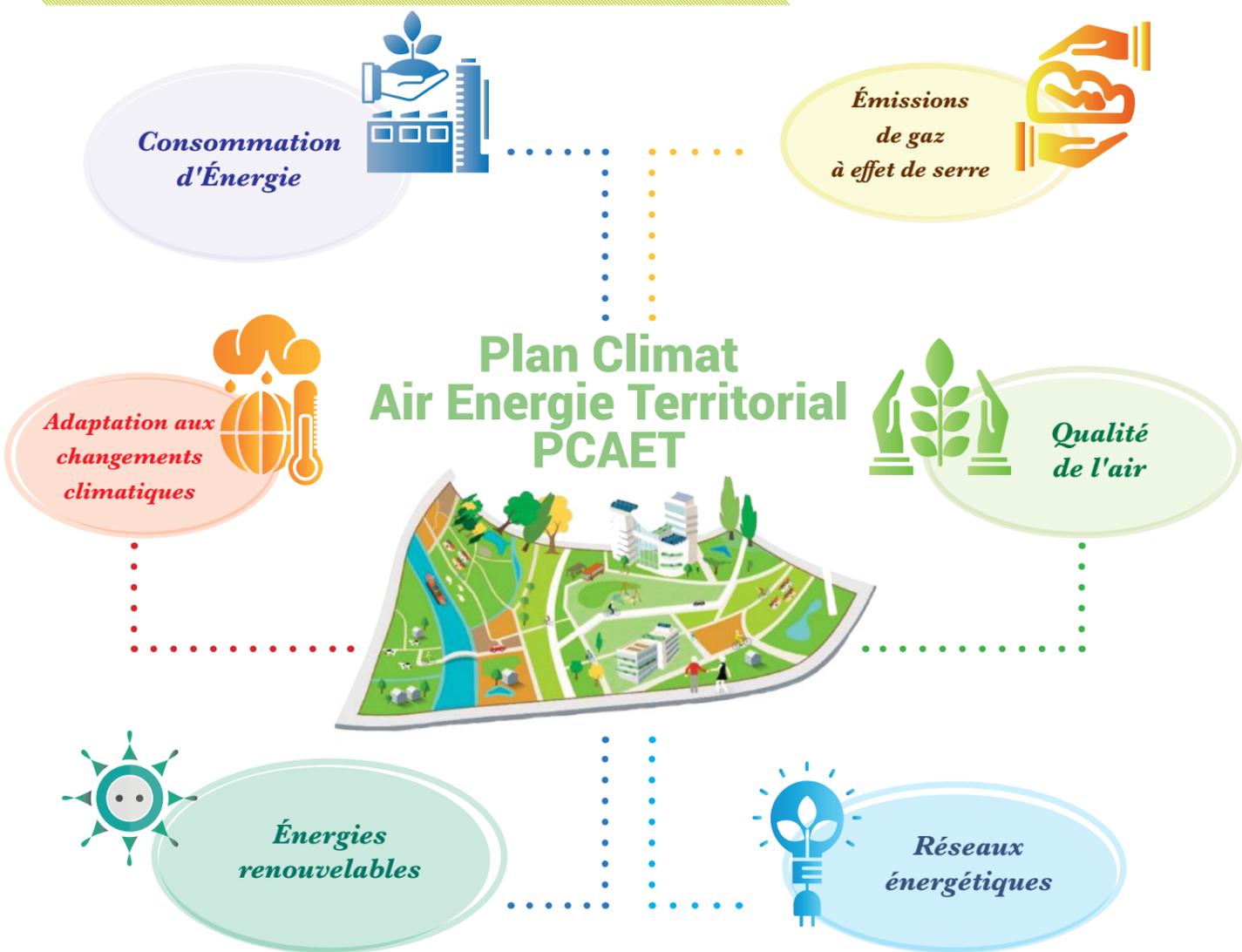
- L'étape du criblage n'est pas nécessaire. Cette matière sèche une fois broyée ne va pas attendre, elle va directement être récupérée par les agriculteurs.

Si le projet aboutit, cela permettra au SICTOM d'optimiser encore un peu plus ses coûts de traitement et d'évacuation des déchets verts et aidera les agriculteurs à réaliser des économies substantielles en remplacement de la paille par le broyat.

Une démarche est en cours avec la chambre d'agriculture pour suivre la qualité du produit en sortie.



## Plan Climat Air Energie Territorial



Le **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** est un outil de planification pour réduire la facture énergétique, diminuer la vulnérabilité aux changements climatiques et développer la croissance verte.

### Celui de Loire Semène se veut concret et réaliste :

Il se composera d'un diagnostic avec l'identification des potentiels du territoire, d'une stratégie à long terme et d'actions concrètes pour y parvenir.

Sur cette thématique, Loire Semène n'est pas seule. Elle travaille avec ses voisins, les quatre Communautés de Communes de l'arrondissement d'Yssingeaux par l'intermédiaire du PETER (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) de la Jeune Loire, également en cours d'élaboration d'un PCAET.

Outre ces dernières représentées sur le schéma, il concerne aussi **la mobilité, l'habitat, les activités économiques, l'urbanisme, la gestion des risques, la biodiversité et le paysage, l'eau et l'agriculture...**

En 2021, les habitants de Loire Semène seront consultés pour connaître leurs attentes sur ces thématiques.

## Votre Communauté de Communes engagée dans le programme « Habiter mieux »

Le programme Habiter mieux permet :

De faciliter et de permettre aux plus vulnérables de rester chez eux et de bénéficier d'aménagement adaptés à leurs conditions de vie.



De lutter contre la précarité énergétique des logements pour les propriétaires modestes et très modestes.

La Communauté de Communes Loire Semène missionne Soliha pour améliorer l'habitat des populations fragiles, vulnérables et revitaliser les bourgs dégradés en accompagnant les propriétaires.

En 2020, **75 foyers** sont rentrés en contact avec Soliha pour des **problématiques de rénovation énergétique** (9 demandes sur 10) et d'**adaptation du logement**.

Après étude des demandes, **34 logements ont été éligibles** :

Chauffage 11 / Isolation 7 / Salle de bain 7 / Toiture 1 / Monte escalier 1 / Isolation thermique extérieure 6 / Unité de vie 1



Le montant de ces travaux représente **529 475 € pour un montant d'aides publiques de 312 642 €** (État, Département, Communauté de Communes Loire Semène)

De plus, ces travaux sont très souvent exécutés par des artisans locaux, gage d'un soutien à l'activité économique.

### 5 règles pour bénéficier d'une aide :

- 1 Résider et être imposable en France. Être propriétaire occupant, copropriétaire.
- 2 Disposer de devis de moins de 3 mois d'entreprises dites RGE. (Reconnu Garant de l'Environnement)
- 3 Avoir des ressources inférieures aux plafonds de l'Anah.
- 4 Réaliser des travaux permettant un gain de 25 % sur la consommation énergétique après travaux.
- 5 Ne pas avoir commencé les travaux avant l'accord des financiers.

Pour tester votre éligibilité au dispositif d'aides : SOLIHA / 7 faubourg St-Jean / 43000 Le Puy en Velay / [contact@solih.fr](mailto:contact@solih.fr) / 04 71 09 14 07

|  | Le Mercredi          | 16 /06                   | 21 /07  | 15 /09    | 13 /10    | 17 /11  | 08 /12    |
|--|----------------------|--------------------------|---------|-----------|-----------|---------|-----------|
| <b>Les permanences Loire Semène *</b><br>sur <a href="http://www.loire-semene.fr">www.loire-semene.fr</a><br>* sous réserve des mesures sanitaires en vigueur. | Aurec-sur-Loire      | 16h-17h30                |         |           | 16h-17h30 |         | 14h-15h30 |
|  | Pont-Salomon         |                          |         | 14h-15h   |           |         |           |
|  | St-Ferréol-d'Auroure | * prochaine date en 2022 |         |           |           |         |           |
|  | St-Just-Malmont      | 10h30-12h                |         | 16h-17h30 |           | 14h-15h |           |
|  | St-Victor-Malescours | 14h-15h                  |         |           |           |         |           |
|  | St-Didier-en-Velay   |                          | 16h-17h |           |           |         | 16h-17h   |
|  | La-Séauve-sur-Semène |                          |         |           | 14h-15h   |         |           |

## Les Gorges de la Loire, nouvelle destination !

**Finis les rythmes frénétiques du quotidien, ici on prend le temps de souffler et de profiter autrement ! Il y a tout ce qu'il faut pour prendre le grand air ! Une nature verdoyante, un patrimoine préservé, des petits coins de paradis méconnus, des spots pour grimper, de quoi glisser ou marcher, des itinéraires de vélo, de la convivialité, de la simplicité,... C'est tout cela qui nous lie et qui fait des Gorges de la Loire une destination à découvrir !**

La Communauté de Communes Loire Semène, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme des Marches du Velay Rochebaron se sont unis avec envie !

**Vous faire découvrir les joyaux de notre territoire...**  
[www.gorgesdelaloire.com](http://www.gorgesdelaloire.com)



## Rando Nouveau GR3



Ce nouveau tracé vous permettra de longer le fleuve sauvage sur 10 jours avec des possibilités de boucles de 2, 3 ou 4 jours, du **Mont Gerbier de Jonc** jusqu'à **Saint-Etienne** en passant par les passerelles du **Saut du Chien à Aurec-sur-Loire**.

## Opération un jour / 1 GR

**« L'unique moyen de savoir jusqu'où l'on peut aller, c'est de se mettre en route et de marcher. »**

Les Gorges de la Loire participent à l'opération « un jour / 1GR ». Cette opération a pour ambition de faire découvrir les chemins emblématiques de Grande Randonnée qui traversent le département.

**Le GR3 à l'honneur :**

**18 km entre Aurec sur Loire et Bas en Basset :** Chaque dimanche entre le 15 Juillet et le 30 Août, une navette partira de l'espace Fabro à Bas en Basset et déposera les randonneurs du jour à Aurec sur Loire, pour parcourir l'étape.

**Comment ça marche ?**

On s'inscrit auprès de l'entreprise de la malle postale au 04 71 04 21 79 (tarif unique de 7€/personne et de 5€/enfant de moins de 12 ans). Chaque participant se verra remettre un carnet de santé, une petite fiche simple et pratique.

## Espace VTT Gorges de la Loire

**Une grande traversée pleine de surprises à l'image de la Haute-Loire !**



Topoguide disponible dans les offices de tourisme (1 €) ou en téléchargement sur [www.gorgesdelaloire.com](http://www.gorgesdelaloire.com)



**Un parrain : JORDAN SARROU**

Originaire de Monistrol-sur-Loire, et champion du monde VTT.

Les Gorges de la Loire ne pouvaient pas rêver de meilleur ambassadeur.

### La grande Traversée de la Haute-Loire : Quésaco ?

C'est un itinéraire qui permet de découvrir la Haute-Loire en VTT. Ce projet porté par la Maison du Tourisme a vu naître un itinéraire de 640 km, dont une trentaine entre **Aurec-sur-Loire et Saint-Victor-Malescours accessibles au VTT-E**

*La filière VTT, une filière également prioritaire pour le département*

Proposer un espace VTT qui va de Saint Pal en Chalencon jusqu'à Saint-Just-Saint-Rambert en passant par Saint-Victor-Malescours. Plus de 1 000 km de parcours ont été repensés, mis sur plan, testés sur le terrain, étudiés compte tenu des critères techniques et environnementaux. Ce fut un travail méticuleux pour l'ensemble des partenaires.

**Sur Gorges de la Loire : 49 itinéraires - plus de 1 000 km**

- **Vert** : itinéraires pour enfants et débutants
- **Bleu** : itinéraires découverte destiné aux familles
- **Rouge** : itinéraires pour les plus sportifs
- **Noir** : itinéraires pour les experts

A noter que la majorité des circuits est réalisable en VTT à assistance électrique

**Sur Loire Semène : 15 itinéraires de différents niveaux : 200 km**

## Site d'escalade

Le site d'escalade « **Les éclaireurs** », à Saint-Ferréol-d'Auroure, a été rénové l'an dernier. Il répond aujourd'hui aux exigences de la Fédération Française Montagne Escalade pour une pratique en toute sécurité. Avec une soixantaine de voies, du niveau 3 jusqu'au 7, il y en a pour tout le monde.

**À l'arrivée un panorama sur les Gorges de la Semène à couper le souffle !**

**Topoguide 3D :** compte tenu de la forme pyramidale du rocher, un topoguide 3D est en cours de réalisation.



## Merci...

... à tous **nos bénévoles** qui ont participé aux réunions de travail pour la création des parcours, pour l'entretien régulier du balisage et pour répondre toujours présents à nos sollicitations, même les plus improbables.

Mention spéciale à ceux qui ont également balisé la Grande Traversée de la Haute-Loire.

La page Facebook Loire Semène Tourisme vous permet de découvrir notre belle région. N'hésitez plus ! **Abonnez-vous**



## Sécurité et prévention : la force du travail en réseau

Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, votre Communauté de communes pilote un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Grâce à la diversité, le CISPD a un rôle d'expertises et de propositions d'actions menées pour améliorer la sécurité, la citoyenneté et la tranquillité de tous.



### Le CISPD en 2020 c'est :

#### Culture :

**Lecture :** Appropriation d'un livre, album, par les jeunes et organisation d'une restitution face à un groupe d'enfants en ACM (Accueil Collectif de mineurs) à Saint-Just-Malmont et Saint-Didier-en-Velay.

#### Citoyenneté :

**Nettoie ta commune :** Réalisations d'actions de nettoyage de la nature en partenariat avec REN43 (France Nature Environnement) sur les Communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Ferréol d'Auroure et la Séauve-sur-Semène.

#### Respect du Matériel :

**Nettoyage de véhicules :** Lavage des véhicules de la Communauté de Communes, utilisés lors du transport des jeunes sur les lieux d'activités.

#### Agir pour les autres :

**Programmation :** Implication des jeunes dans la réflexion de leurs loisirs et construction d'un séjour sur l'année 2021.



#### Un rôle de veille

- Maxime notre promeneur du Net échange avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Il les écoute, les conseille et les soutient dans leurs projets.
- 6 animations en visio, culinaires et culturelles pour garder le lien malgré la distance physique.



#### Bon à savoir



L'équipe mobile jeunesse peut assurer le transport en cas de difficulté pour se rendre aux activités.

**C.I.S.P.D : 06 61 94 27 36 / 09 60 45 80 72**

Vous pouvez contacter l'équipe par mail [cispd@loire-semene.fr](mailto:cispd@loire-semene.fr)



#### Responsabilité

- 401 collégiens trop jeunes pour conduire mais assez responsables pour comprendre les dangers de la route ont été sensibilisés lors de **4 journées Sécurité Routière** organisées par la Communauté de Communes.



#### Autonomie

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de **prise d'initiative**.
- Développer un partenariat autour de la jeunesse.
- Consolider la fonction éducative à destination des **12-25 ans** en agissant dans le cadre des **travaux professionnels de la jeunesse**.
- **Mobiliser les jeunes** qui ne fréquentent pas de structure.



#### Vivre ensemble

- En partenariat avec l'école primaire et le collège Jeanne d'Arc de Saint-Didier-en-Velay, à destination des **élèves de CM2 et de 6ème**.

Soit un total de **150 élèves sensibilisés aux problématiques d'intégration en milieu scolaire**.

## Portail Familles: toutes les démarches désormais possibles en ligne

### UN PORTAIL : des services



Le portail famille s'enrichit d'année en année pour proposer l'accès dématérialisé aux services mais aussi faciliter les démarches administratives du quotidien



C'est un espace dématérialisé pour vos démarches concernant vos besoins du tout petit au plus grand

- Ces démarches sont accessibles 7 jours / 7 et 24h / 24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette via le portail.
- Ce service en ligne évolue depuis janvier 2019 pour que les familles du territoire retrouvent les informations et les démarches relatives au quotidien de leur enfant, que ce soit dans un souci de mode d'accueil, de socialisation, de loisirs et d'éveil.
- L'ensemble des structures est disponible pour tout renseignement relatif à l'accueil des enfants.

### Info dernière minute..

Dès la rentrée, toutes les familles pourront inscrire en ligne les enfants à la cantine. La plupart d'entre elles pourront le faire depuis le Portail Famille.

### Accéder au Portail Familles

Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Loire Semène :

[www.loire-semene.fr](http://www.loire-semene.fr)

A gauche de l'écran,

Il vous suffit de cliquer sur l'icône **Portail Familles pour accéder à la plateforme.**



**Vous retrouvez les services :**

- **Petite enfance :**

Vous pouvez effectuer vos démarches de garde auprès des assistants maternels, des crèches.

- **Enfance :**

Vous pouvez inscrire vos enfants dans l'un des 4 centres de loisirs du territoire ; vacances, mercredis, périscolaire.

Retrouvez également l'actualité "**Parentalité**" et "**Jeunesse CISPD**"

## Aux côtés des parents...

**Les parents demeurent les premiers éducateurs de leur enfant;** les services ou institutions que l'enfant fréquente, l'ensemble des adultes qui l'entourent contribuent eux aussi à son éducation, et ont un rôle sur son avenir.

L'action publique auprès des parents, traditionnellement appelée **«soutien à la parentalité»**, consiste à accompagner dans cette responsabilité première d'éducation et de soin. Cet axe est travaillé en partenariat avec le Département et la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre d'un projet social de territoire.



Café des Parents

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes Loire Semène s'investit dans les **projets Parentalité**, sous une approche généraliste et universelle.

Le contexte actuel renforce la nécessité de soutien aux familles, le besoin d'échanger est essentiel;

**- En réponse à cette situation, le café des Parents, après s'être lancé en présentiel se maintient en visioconférence.**

Parents d'enfants de 0 à 18 ans, futurs parents, ces temps d'échanges sont pour vous... Ils se construisent avec vos questions et l'accompagnement de professionnels.

Des conférences, des ateliers parents-enfants complètent cette dynamique autour de la Parentalité tout au long de l'année.

L'actualité est à retrouver sur [loire-semene.fr](http://loire-semene.fr)

## Espace de Vie Sociale

Un Espace de Vie Sociale nécessite un agrément de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale). Depuis **Mars 2020**, un Espace de Vie Sociale a vu le jour à **Saint-Just-Malmont** porté par l'accueil de loisirs. C'est un lieu de proximité, ouvert à tous. Il vise l'enrichissement de la vie sociale. Durant l'année 2020, un projet social a été rédigé en collaboration avec des habitants, notamment issus du monde associatif.

- Accompagner les habitants et notamment les familles dans toutes les dimensions de la vie quotidienne
- Accompagner les habitants dans la mutation vers le monde de demain et l'essor de la technologie
  - Favoriser **« le mieux vivre ensemble »**

Afin de répondre à ces objectifs de nombreuses actions seront proposées sur la ville de Saint-Just-Malmont : **Création d'un jardin partagé, des ateliers parents-enfants, des permanences avec un conseiller numérique.**

C'est le second Espace de Vie Sociale à être agréé après celui géré par l'association de la MJC (Maison des jeunes et de la Culture) d'Aurec-sur-Loire.



## Famille / Jeunesse c'est aussi ...



Première compétence d'envergure exercée par la Communauté de Communes Loire Semène, **l'enfance jeunesse demeure un axe fort** de la politique communautaire. Les camps communautaires rappellent les valeurs éducatives soutenues par les élus de Loire Semène.

### Le vivre ensemble, l'autonomie et la découverte.

Au programme des camps cet été : cabanes dans les arbres, accrobranche, escalade, voile, paddle, trottinette électrique... et plein d'autres activités!

De quoi s'amuser et grandir à deux pas de la maison (Devesset, Saint Pierre de Boeuf...) ou sur des terres plus lointaines (Die, Florac...)

Pour les prochains camps, suivez notre actualité sur le site Loire Semène ainsi que notre page Facebook.



À Noël, formation BAFA en collaboration avec les Francas.

La Communauté de Communes Loire Semène organise une session BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour former des jeunes aux métiers de l'animation.

La Communauté de Communes finance la formation, en échange, le jeune formé travaille dans les structures d'accueil de la collectivité pendant les vacances.

**- 13 stagiaires ont pu suivre cette formation cette année et pourront ainsi mettre en avant une nouvelle qualification.**

Pour connaître les opportunités d'intégration des équipes d'animation et de financement des formations, rendez-vous sur le site Loire Semène.

## Durant le confinement...



### L'Atelier cuisine de Mehdi "Jardinier à croquer"

Viens vite t'abonner à la chaîne You Tube de Loire Semène et découvre toutes nos vidéos.



Le CISPd et sa "Chasse au Trésor". Découverte du Territoire en gestion autonome pour retrouver le Trésor de Loire Semène.

## Zone d'Activités de Bramard

### Des travaux pour accueillir des entreprises tout en réduisant et en compensant les impacts environnementaux de manière exemplaire.

#### Une étude faune/flore réalisée

Dans le cadre du projet de Zone d'Activités de Bramard, une étude environnementale a été commandée par la Communauté de Communes afin de **procéder à un état des lieux** faune, flore, zone humide sur le secteur, d'identifier les enjeux et de préconiser des actions.

Cette étude a été réalisée par le bureau ECOSTRATEGIE, expert en la matière avec différents spécialistes des mammifères, des oiseaux, des chauve-souris, des insectes, des végétaux, ..., sur quatre saisons permettant ainsi d'obtenir une vision globale des éléments présents sur site et de leur fonctionnement.

#### Exemple :

- le comportement des zones humides en période sèche et en période pluvieuse
- la reproduction des espèces au printemps, leur alimentation et leur hibernation ou migration

Ces différentes espèces étudiées ont été qualifiées et ont permis d'établir des zones avec plus ou moins d'enjeux environnementaux sur le projet. Il a également été question de l'incidence du projet en phase travaux et en phase exploitation. Des mesures d'évitement et des mesures compensatoires sont ainsi à mettre en œuvre par la collectivité afin de limiter les impacts sur l'environnement.

#### Compte tenu des conclusions de l'étude environnementale et des inci-

#### dences, quelles sont les évolutions du projet de ZA ?

- une diminution du périmètre de la Zone d'Activités permettant de limiter l'impact des zones humides. Diminution de 5 ha du projet de ZA permettant de diviser par 5 l'impact sur les zones humides et d'éviter de détruire les secteurs environnementaux aux enjeux les plus forts : le nouveau projet retenu par les élus n'impactera plus que 500 m<sup>2</sup> de zones humides qui seront compensées ailleurs (avec des ratios de 1 m<sup>2</sup> détruit pour 2 m<sup>2</sup> recréés voire 1 pour 3)



- une sanctuarisation des franges végétalisées de la ZA avec un repeuplement en essence locale plus intéressante en terme de biodiversité, l'installation de gîtes permettant d'accueillir la faune présente sur le secteur et ainsi faciliter leur reproduction. Ce travail sur les franges de la zone permettra en outre de limiter au minimum les quelques impacts sur le voisinage.

- une compensation forte sur des secteurs boisés situés à proximité directe du projet.

Plus de 40 ha d'espaces boisés seront revalorisés, aménagés pour compenser le projet de Zone d'Activités. Ces espaces identifiés sont aujourd'hui peu intéressants d'un point de vue écologique. Ils seront aménagés en vue de favoriser l'épanouissement de la faune et de la flore.

L'engagement de la collectivité est total sur ces mesures compensatoires permettant ainsi un double objectif : renforcer la biodiversité sur le secteur de Bramard / proposer une infrastructure économique source d'emplois et de richesse pour nos habitants, nos commerces/services, nos écoles, nos entreprises, nos associations... Toutes ces mesures sont le fruit d'un travail d'étroite concertation avec les associations environnementales locales.

#### Les compensations recherchées

- 30,15 ha de boisements écologiquement pauvres (pour compenser la destruction de 13,64 ha)
- 1,36 ha de milieux semi-ouverts (pour compenser la destruction de 0,38 ha)
- 39 arbres aménagés pour devenir favorables à l'accueil de chauves souris (pour compenser la destruction des 13 arbres favorables)
- 6 points d'eau et 230 ml de cours d'eau (pour compenser la destruction de 3 points d'eau et 115 ml de cours d'eau)
- 4 134 m<sup>2</sup> de zones humides restaurées (pour compenser les zones humides impactées)

#### Un projet co-construit avec des associations environnementales, l'État et le Département.

- 12 ha aménagés en lots de différentes tailles pour des artisans et des industriels
- un accès par la RD 23
- des enquêtes publiques à l'automne
- un projet co-construit avec des écologues
- des travaux lancés en 2022 sur les périodes les plus favorables pour limiter les impacts environnementaux

La CCLS ne disposant plus de terrains à proposer aux entrepreneurs, il est urgent de concevoir une nouvelle Zone d'Activités. L'objectif étant de développer l'emploi au coeur du territoire.



Synthèse des aménagements paysagers proposés

*Votre Communauté de Communes a 20 ans...*

Loire Semène  
  
ans

*...À bientôt pour découvrir une rétrospective  
des 20 plus belles réalisations !*